



KOWEIT B3

Les troupes de l'Irak poursuivent leur invasion



Le gouvernement de l'émir du Koweït, Cheikh Jaber al Ahmed al Sabah, a été renversé. L'émir s'est réfugié en Arabie saoudite, où il doit rencontrer plusieurs autres dirigeants arabes aujourd'hui.

HÔTELLERIE A4

Un bon mois de juillet après un printemps morose

EXPOSITION A3

Le terrain se transforme en vaste cour de récréation



Des milliers de jeunes ont pris d'assaut les attractions du plateau Parc, hier, sur le site de la 105^e exposition agricole de Sherbrooke.

ÉCOLOGIE A5

Nouveau groupe pour sauvegarder le Memphrémagog

AIR CANADA C1

Après six ans, Pierre Jeannot quitte la présidence

BASEBALL D1

Strawberry éloigne les Expos à sept parties du 1^{er} rang

MÉTÉO A2

(215^e jour de l'année)

Ensoleillé: 29 à 17 C
Lever du soleil: 5h33
Coucher du soleil: 20h13
Demain: ensoleillé

Entente de principe entre Québec et les Mohawks

... mais Bourassa juge prématuré de parler de déblocage

Michel VENNE Québec (PC)

Le gouvernement du Québec affirme en être venu à une entente de principe avec les Mohawks de Kanesatake, près d'Oka, qui laisse présager une reprise prochaine des négociations et un règlement pacifique de la crise.

Le premier ministre Robert Bourassa a toutefois précisé hier soir qu'il serait «prématuré de parler de déblocage», qu'il serait «plus juste de dire qu'il y a évolution positive de la situation».

L'entente porte sur le respect des trois conditions posées par les Mohawks pour la reprise du dialogue, soit la présence d'observateurs neutres aux barricades, la libre circulation de la nourriture et la libre circulation des leaders spirituels et des conseillers juridiques amérindiens.

Cette entente, acceptée par «un représentant des Mohawks derrière les barricades», a été annoncée par le ministre délégué aux Affaires autochtones, M. John Ciaccia, à l'issue d'une rencontre au bureau du premier ministre avec les chefs des Premières Nations.

«Tout ce qu'il nous reste à faire c'est d'en formaliser les termes par écrit, dit-il, ce qui devrait se faire dans les heures qui viennent.»

«Une fois l'entente conclue par écrit de façon satisfaisante pour les deux parties, nous nous sommes entendus pour que des observateurs neutres se rendent sur place immédiatement, a-t-il expliqué, et que les discussions sur le démantèlement des



Robert Bourassa

barricades puissent débiter dans les heures qui suivront.»

Ces observateurs pourraient être des représentants de la Fédération internationale des droits de l'Homme ou des membres du clergé.

Bourassa confiant

M. Bourassa, qui rencontrait la presse pour la première fois depuis deux semaines, s'est dit «confiant» de voir le processus s'enclencher comme convenu «très rapidement». Pour qu'ensuite, une fois les barri-

cades levées, «parce que nous ne pouvons accepter de négocier sous la pression des armes», les questions de fond soient abordées.

Mais il a plus tard prôné la prudence, rappelant qu'il y a trois semaines, il y avait une entente pour la réouverture du pont Mercier, qui est pourtant encore fermé.

Les discussions qui commenceront avec l'arrivée sur place d'observateurs ne porteront que sur le démantèlement des barricades et la réouverture du pont Mercier, a précisé le ministre Ciaccia.

«Les Mohawks réclament toujours la souveraineté mais ils n'attendent pas de nous que nous leur reconnaissions à ce moment-ci, soutient le ministre. Ce n'est pas une pré-condition additionnelle», a-t-il assuré.

Le chef mohawk de la réserve de Kahnawake, M. Joe Norton, dont les membres bloquent le pont Mercier depuis trois semaines, a exprimé lui aussi sa confiance. Mais, a-t-il ajouté, «présentement, je ne suis pas en position de promettre quoi que ce soit. Je ne suis pas négociateur».

Au cabinet du premier ministre, on estime que quelques jours s'écouleront encore avant que les barricades ne soient levées et que le pont Mercier ne soit rouvert.

Bourassa promet des compensations aux villes

B1

Pris avec 3 chevaux sur les bras

Après sept mois, le cauchemar de Lloyd et Randy Millar tire à sa fin

Guy MARCHAND Richmond

Pour rendre service pendant quelques jours à la Sûreté du Québec, Lloyd Millar et son fils Randy, de Melbourne, près de Richmond, se retrouvent avec trois chevaux sur les bras depuis plus de sept mois. Ils vivent une histoire ahurissante dans laquelle ils vont y laisser quelques plumes.

Heureusement, leur cauchemar, encore entier il y a quelques jours, tire à sa fin, car la Curatelle publique, jusque-là intransigeante, a soudainement fait montre d'une grande ouverture aux deux commerçants de chevaux hier lorsque La Tribune l'a jointe à ce sujet.

Ces fameux chevaux, les deux hommes ont accepté de les prendre en charge le 23 décembre dernier, à la demande de la Sûreté du Québec, détachement de Richmond, qui, à la

suite d'une plainte, avait effectué la saisie des animaux d'un homme de cette région. Dans cette affaire de cruauté envers les animaux, policiers et vétérinaire avaient découvert des animaux morts et d'autres dans un état pitoyable.

«L'agent de la SQ (de Richmond) nous a dit d'établir un tarif quotidien pour le coût de la pension pour ces animaux et de garder les factures. Il a dit que nous serions payés. Nous avons convenu d'un tarif de 16\$ par jour pour ces animaux», explique Randy Millar. C'était un service de dépannage, le temps de l'enquête policière.

Les Millar ne pouvaient pas se douter que le propriétaire des bêtes allait mourir quelques heures plus tard dans un accident, ce qui allait les entraîner dans un bourbier incroyable.

Le défunt étant criblé de dettes, aucun membre de sa famille n'a voulu assumer la succession. «Ses pa-

rents n'ont pas voulu récupérer les animaux, mais le notaire impliqué dans ce dossier nous a dit que notre cas serait réglé en l'espace de quelques semaines. Par la suite, le dossier est tombé dans les mains du Curateur public du Québec et un représentant attiré aux successions laissées vacantes est venu nous rencontrer au mois d'avril dernier. Il nous a dit qu'on pouvait espérer obtenir la garde des animaux», racontent les deux hommes.

Pas un sou

Puis, ils reçoivent un message par télécopieur du représentant du Curateur public qui les avise qu'ils n'auront pas les chevaux. Ils sont en fureur et confient leur désespoir à La Tribune, en cherchant où ils pourraient obtenir du secours.

«Ils nous donnent l'autorisation de les vendre à l'abattoir pour approximativement 0,60 \$ la livre, (soit environ 600 \$ pour chaque cheval) et veulent l'argent.»

«C'est rire de nous, parce que, au prix du marché actuel, ces chevaux qui ne sont pas de très bonne qualité se vendraient aux environs de 0,40 \$ la livre. Avec tous les efforts que nous avons mis depuis que nous gardons ces chevaux, il nous dit de les vendre pour eux. Nous serions responsables alors du transport, sans obtenir de commissions. Trop, c'est trop, nous évaluons à environ 2700 \$ les coûts que ces chevaux nous ont occasionnés et c'est le temps d'être dédommagés», lance alors Randy Millar.

Reviement

Rebondissement inattendu hier, le Curateur, joint par La Tribune, sent la soupe chaude et se ravise rapidement. Le responsable des successions vacantes au Curateur public du Québec, René Chartrand, affirme qu'une offre a été faite à M. Millar pour qu'il garde les chevaux contre quittance dans ce dossier.

Au même moment, M. Millar n'a toujours pas reçu cette prétendue offre. Finalement, en début d'après-midi hier, M. Millar a reçu un appel téléphonique d'un membre du personnel du Curateur public, confirmant qu'il recevra une offre officielle afin de régler le dossier.

Une compensation réclamée à la SQ? A5



Susan Houde et Manon Huard, deux étudiantes universitaires, ont opté pour un travail d'été un peu particulier: elles goudronnent les entrées d'asphalte de résidences.

Elles manient habilement le balai... goudronné

Un emploi difficile et original pour deux étudiantes

Yvon ROUSSEAU Sherbrooke

C'est un travail généralement dévolu aux hommes, assez dur et fatigant, très salissant, pas tellement recherché. Pourtant, deux étudiantes universitaires ont choisi de goudronner des entrées de cour en asphalte, en guise de travail d'été.

Susan Houde, de Magog, étudiante en administration à l'Université Bishop, et Manon Huard, de Rock Forest, étudiante en génie à l'Université Laval de Québec, se connaissent déjà depuis un bon moment. Ensemble, elles ont décidé de créer leur propre emploi... et d'en assumer les inconvénients.

«C'est très dur, surtout lors des journées très chaudes, admet Susan Houde, mais ça paye bien et la compétition n'est pas trop forte». Les deux jeunes filles sont souvent très fatiguées en finissant leur journée de travail sous le soleil brûlant, mais elles sont satisfaites de leur choix.

Salissant

Portant des gants, souliers et vêtements tachés de goudron, les deux partenaires étaient à l'oeuvre au 1600 rue Paton, à Sherbrooke, en matinée d'hier.

Après avoir minutieusement balayé l'entrée d'asphalte, elles y ont appliqué, d'abord au pinceau, puis au balai, le revêtement de rajouissement.

Avant de se lancer dans cette

aventure, Susan et Manon occupaient toutes deux des emplois d'été qu'elles ne considéraient pas assez rémunérateurs, parce qu'elles n'étaient pas appelées à travailler pendant un nombre d'heures satisfaisant.

Il y a deux semaines, elles débutaient comme entrepreneurs en goudronnage. L'initiative, jusqu'ici, s'avère heureuse. «Tous les jours où il a fait beau, de commenter Susan, nous avons eu du travail».

Excellent accueil

Et l'accueil? Manon souligne que les gens sont polis lorsqu'elles sollicitent leurs contrats en effectuant du porte à porte. «C'est un travail utile, pour lequel nous présentons une estimation», note Manon. Elle ajoute que ceux qui ne font pas appel à leurs services leur souhaitent quand même bonne chance.

«C'est drôle de voir la réaction des gens, en voyant des filles venir leur offrir d'effectuer un tel travail», fait remarquer Susan Houde.

Les deux étudiantes ont songé à se lancer dans la peinture, mais la saison estivale était déjà fort avancée et de nombreux étudiants ont déjà opté pour ce genre d'emploi d'été. «C'est par la suite que nous avons pensé à notre travail actuel, que personne n'aime faire et qui nous permet de ramasser un peu d'argent pendant l'été», soulignent les deux jeunes filles.

Réduction de 25 p. cent des forces armées U.S. d'ici 95

Aspen, États-Unis (AFP)

Le président américain a cependant plaidé en faveur du maintien à un niveau suffisant des forces stratégiques des États-Unis, évoquant spécifiquement l'Initiative de Défense Stratégique (IDS, «guerre des étoiles») et le bombardier «furtif» B2, deux programmes avancés actuellement menacés au Congrès.

Il a souligné à ce propos qu'en dépit du rapprochement américano-soviétique, «l'Union soviétique reste une puissance militaire d'envergure mondiale». M. Bush a d'autre part ajouté que «les États-Unis maintiendront des forces en Europe aussi longtemps que leurs alliés le désireront», tout en précisant que «la taille et l'aspect de ces forces vont changer».

L'EXPO de SHERBROOKE
Du 31 juillet au 5 août 90

La sécurité sur les lacs en Estrie... La sécurité sur les lacs en Estrie... La sécurité sur les lacs en Estrie

Appliquer la réglementation n'est pas si facile

NDLR — La Tribune complète, aujourd'hui, sa série de textes sur le problème de l'accroissement des embarcations motorisées sur les lacs de l'Estrie et la sécurité concernant la navigation.

Annie-Andrée EMOND Sherbrooke

« Il est bien sûr important d'avoir une réglementation sévère concernant la limitation de la vitesse sur les différentes étendues d'eau de la région, mais le plus important c'est de faire appliquer cette éventuelle réglementation, et ça ne sera pas si facile à faire. »

C'est du moins l'opinion qu'exprime le caporal Jeannot Roussel du bureau de Sherbrooke, de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC). La majorité des plaintes déposées auprès de la GRC concerne principalement la vitesse excessive et le bruit causé par le roulement des embarcations motorisées. Mais, selon le caporal Roussel, il est difficile pour les patrouilleurs d'intervenir dans de pareils cas. « Nous n'avons pas les appareils nécessaires pour mesurer la vitesse et le son », poursuit-il.



Les patrouilleurs n'ont pas l'équipement nécessaire pour intervenir en mesurant la vitesse et le bruit excessifs. La sensibilisation des usagers est donc essentielle.

À la suite des nombreuses plaintes reçues, Jeannot Roussel n'a qu'une seule suggestion à faire. « Les plaignants devraient demander aux dirigeants de leur municipalité de faire une réglementation concernant la limitation de vitesse sur les plans d'eau navigables. »

Actuellement, la GRC n'a qu'une seule patrouille nautique en fonction en Estrie. La Sûreté

de Québec en a deux. Toute comme les patrouilleurs de la Sûreté du Québec, les agents surveillent les eaux territoriales, qui couvrent les frontières canadiennes et américaines.

Les patrouilleurs ne peuvent émettre de contraventions. Seulement, explique le caporal Roussel, ils essaient d'éduquer et de sensibiliser les gens. Les patrouilleurs nautiques ne possèdent pas, du moins pas encore, les mêmes appareils que les patrouilleurs routiers. « C'est très difficile de faire reconnaître aux navigateurs qu'ils conduisent trop vite », explique Jeannot Roussel.

Les seuls cas où il est plus facile d'intervenir pour les patrouilleurs sont ceux où la vie des plaisanciers est en danger. « Nous intervenons facilement, par exemple, si un bateau motorisé passe trop vite et trop près des zones de baignade », mentionne Jeannot Roussel. « Mais encore là ce n'est pas toujours aussi simple », confie-t-il.

Cause de noyade

Au Québec 134 noyades se sont produites en 1986, et de ce nombre 50 ont été causées par des embarcations, dont onze par des bateaux motorisés. La principale cause de ces accidents est la vitesse.

Michèle Mercier, agente de développement au programme de sécurité nautique et aquatique pour la Croix-Rouge, estime qu'une dizaine de noyades sur les 117 de 1987 ont été causées par la vitesse des embarcations.

Manifestation d'appui aux Amérindiens

René GOYETTE Sherbrooke

Dans le but d'appuyer les Amérindiens du Québec, un nouvel organisme a été officiellement créé hier à Sherbrooke. Il s'agit de la Coalition estrienne en solidarité avec les nations amérindiennes (CESNA). C'est ce qu'annonçait, hier matin, Robert Price, coordonnateur pour CESNA. Regroupant plus d'une vingtaine de personnes et quelques organismes, la nouvelle coalition marquera son apparition en Estrie par une manifestation, demain, au centre-ville de Sherbrooke.

Ayant obtenu un permis de la municipalité, les manifestants en profiteront pour rebaptiser le pont Aylmer, par le nom de pont Abénaki et la ville de Sherbrooke par son ancien nom abénaki: Ktinéketólékwak (Grandes-Fourches) dont l'abréviation est Ktine.

La manifestation se poursuivra par une marche qui, partant du pont Aylmer, empruntera la rue King vers l'ouest, la rue Belvédère jusqu'à la rue Minto et la rue Camirand jusqu'au Parc Camirand où auront lieu plusieurs activités culturelles amérindiennes. Pour l'occasion les policiers ont décidé de fermer, entre 14 h et 15 h, le côté droit de la chaussée sur la rue King ainsi que les parties des rues Belvédère, Minto et Camirand formant le parcours de la marche.

L'événement se terminera par une rencontre au sous-sol de la cathédrale Saint-Michel où des représentants abénakis et mohawks réprendront aux questions des participants.

Selon Robert Price, les gens de la région de Sherbrooke n'ont pas de moyens pour exprimer leur appui aux Amérindiens. « La coalition entend donner aux Sherbrookoïdes des moyens d'action concrets, explique-t-il. Nous préparons déjà un « blitz téléphonique », qui consiste à distribuer une liste de numéros sans frais comprenant ceux du ministère de la Justice, des Affaires indiennes, du gouver-

neur général, de la Commission des droits de la personne et bien d'autres. Lors de notre prochaine réunion, mardi prochain, d'autres moyens d'action seront élaborés. »

Price ajoute que son organisme prône un mouvement de désarmement des parties, mais rappelle que l'amnistie devra être assurée aux autochtones si on veut des résultats positifs. « Sinon, juge-t-il, le conflit risque de dégénérer avec l'arrivée des 1000 Navajos qui, partant du Nevada, montent sur Oka pour apporter vivres et soutien à leurs frères du Nord. »

Les policiers forestois seront vaccinés contre l'hépatite B

Rock Forest (MM)

Une douzaine de policiers municipaux de Rock Forest qui en ont fait la demande se verront bientôt administrer un vaccin contre l'hépatite B.

La Ville de Rock Forest, qui a accepté d'assumer les coûts de cette opération, devra donc verser une somme de 1188 \$.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, certains policiers forestois ont refusé de recevoir le vaccin, par crainte des réactions parfois violentes engendrées par l'inoculation.

En région, c'est le directeur de Métro-Police, Richard Tremblay, qui a été le précurseur de l'administration du vaccin contre l'hépatite B. En raison de leurs fonctions, les policiers, tant municipaux que provinciaux, peuvent parfois être confrontés à des situations où leur santé est mise en jeu.

« On ne sait jamais à qui on aura affaire, commente Richard Fréchet, directeur adjoint de la Sûreté municipale de Rock Forest. Quelquefois, les individus que nous devons intercepter sont drogués ou peuvent être porteurs de maladies. Dans d'autres cas, des policiers peuvent se faire cracher au visage et on ne sait jamais ce qui peut en résulter. C'est pourquoi nos policiers ont demandé à recevoir ce vaccin. »

Dans l'ensemble de la région, plusieurs policiers ont d'ores et déjà reçu le vaccin. Les policiers de Rock Forest, du moins ceux qui en ont fait la demande, ne seront donc pas en reste.

« Un seul policier a tenu à ne pas recevoir ce vaccin pour des raisons personnelles, confirme Claude Monfette, président de l'Association des policiers de Rock Forest. Etant donné que les policiers sont considérés comme un groupe à risque par la Commission de la santé et de la sécurité au travail, l'administration municipale doit mettre à notre disposition ce vaccin. Et ça n'a rien à voir avec les présentes négociations. »

AU PALAIS DE JUSTICE

Ex-magasinier accusé de vol à l'Université

Sherbrooke — Un ancien employé qui travaillait comme magasinier a été inculpé hier d'un vol de 89 251 \$ à l'Université de Sherbrooke par omission de rendre compte et par fraude sur une période de près de 11 ans, entre le 1er janvier 1979 et le 15 mars 1990.

Il s'agit de Yvon Sévigny, âgé de 42 ans, qui a été traduit devant le juge Rhéal Brunet de la Cour du Québec.

L'accusé, qui est défendu par Me Jean Leblanc, a pu reprendre sa liberté provisoire pendant les procédures à condition de fournir une adresse, de garder la paix et de ne pas quitter le Québec.

La communication de la preuve dans cette cause a été fixée au 19 septembre.

Le prévenu avait été arrêté la nuit dernière à Rock Forest sur mandat en marge d'une enquête faite par M. Robert Lemieux de la police de Sherbrooke.

La police soupçonne dans cette affaire que le fruit de la vente de matériel à des étudiants du département de chimie n'ait pas été remis à l'université comme il aurait dû l'être.

M. Sévigny avait démissionné de son poste au printemps après 22 ans au service de l'université.

Inculpé de méfait, fraude et incendie

Sherbrooke — Un individu âgé de 21 ans a été inculpé d'un méfait public commis le 11 mai en rapportant à la police un vol par effraction de pneus qui n'aurait pas été commis, de tentative de fraude le 6 juillet à l'égard d'une compagnie d'assurance et de l'incendie le 30 mai d'un garage à Omerville.

Kelly Whittier a comparu hier devant le juge Rhéal Brunet de la Cour du Québec.

Le prévenu, qui est représenté par Me Christian Labonté, a pu reprendre sa liberté provisoire pendant les procédures moyennant un engagement personnel de 5000 \$, de garder la paix et de ne pas quitter le Québec.

La communication de la preuve dans cette cause a été fixée au 20 août à la demande du procureur Jean-Marc Fradette.

L'accusé a été arrêté à la suite d'une enquête menée par les agents Michel Belzil, Tom McConnel et Luc Grégoire de la SQ.

La police avait reçu une plainte pour un cambriolage de plusieurs centaines de pneus estimés à 54 230 \$ par le locataire d'un garage à Omerville.

On avait alors constaté la présence d'un trou dans un mur de l'immeuble.

La police a récupéré 70 pneus dans le sous-sol d'une résidence à Cowansville lors d'une perquisition le 25 juillet.

Quant au garage, appartenant à une compagnie, il a été rasé par le feu pendant la nuit du 30 mai et sa perte serait évaluée à 230 000 \$ pour la bâtisse et son contenu.

Femme séquestrée: le juge estime l'accusé apte à comparaître

Sherbrooke — Le juge Rhéal Brunet de la Cour du Québec a trouvé hier qu'un individu, accusé par la suite d'effraction, séquestration d'une femme âgée de 28 ans, menaces d'utilisation d'un couteau et de mort au sujet d'un incident survenu dans le quartier Nord, était apte à comparaître.

Il en est arrivé à cette conclusion après lui avoir posé des questions pour savoir comment il est orienté dans le temps.

Le tribunal avait refusé de renvoyer le prévenu pour une évaluation médicale demandée par la défense et appuyée par le ministère public parce qu'elle ne remplissait pas les formalités prescrites par le code même si cela est une coutume dans le district.

Me Peter Weldon avait suggéré qu'un renvoi de son client au Centre hospitalier de Sherbrooke pour un examen de trois jours par le psychiatre-trélogiste Pierre Gagné serait utile dans cette cause.

Le procureur Jean-Marc Fradette a abondé dans le même sens.

Le juge Brunet a alors soulevé qu'une ordonnance de cette nature devait être fondée sur le témoignage d'un médecin ou le rapport écrit d'un médecin accepté par les parties.

Me Weldon a rappelé que la coutume dans le district permettait d'obtenir un examen de trois jours sans un rapport qui est exigé ici pour une évaluation de 30 jours.

Le juge Brunet a souligné que des collègues avaient déjà éprouvé des problèmes en émettant une ordonnance de détention pour examen parce qu'une personne est présumée saine d'esprit.

Il a alors questionné le suspect sur sa scolarité, son emploi du temps et ses responsabilités.

La Cour a demandé de faire comparaître le prévenu, de 26 ans, à la suite de ses réponses.

Le greffier a inscrit au procès-verbal que l'option de l'inculpé était un procès devant un jury.

Cet individu devrait être ramené devant le tribunal aujourd'hui pour son enquête sur remise en liberté provisoire parce que le ministère public s'oppose à son élargissement pendant les procédures.

La Tribune VOUS ENVOIE AU THÉÂTRE

GAGNEZ UN DES 12 FORAITS SOUPER-THÉÂTRE pour 2 personnes en collaboration avec

LE THÉÂTRE Chéribourg

Tout un dimanche

Comédie d'Isabelle Lojeunesse et François Guy présentée au Théâtre Chéribourg du 23 juin au 25 août 90 (mardi au vendredi, 20h30; samedi, 19h00)

FORAITS SOUPER-THÉÂTRE POUR 2 PERSONNES

Comprend l'entrée au théâtre et le souper à l'Auberge Chéribourg, valeur de 36,00\$ par personne (taxe et service inclus). Valable du mardi au vendredi seulement jusqu'au 24 août 1990.

CONCOURS "LA TRIBUNE VOUS ENVOIE AU THÉÂTRE"

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code Postal: _____

Abonné à La Tribune Oui () Non ()

RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-08-01		GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 689 840,60\$			
5/6+	8	79 798,00\$			
5/6	429	1 137,90\$			
4/6	19 359	48,50\$			
3/6	321 750	10,00\$			
2 8 13 23 27 44		VENTES TOTALES: 15 494 892,00\$			
No complémentaire: 21		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 3 800 000,00\$			
		PROCHAIN TIRAGE: 90-08-04			

Tirage du 90-08-01		NUMÉROS		LOTS	
Extra	Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage	025753	100 000 \$		
		25753	1 000 \$		
		5753	250 \$		
		753	50 \$		
		53	10 \$		
		3	2 \$		

TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain, samedi.

Situation générale: une intense dépression située sur le golfe St-Laurent donnera encore du temps moussade sur la Côte-Nord. Ce système diminuera toutefois d'intensité et la pluie et les vents tomberont. Des éclaircies seront possibles demain.

Les régions plus à l'ouest bénéficieront d'une crête de haute pression et le soleil sera au rendez-vous aujourd'hui.

Demain, une faible perturbation ennuigera l'estime ouest du Québec alors que les autres régions profiteront d'une belle journée ensoleillée.

Estrie, Montréal, Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 27 à 29. Min.: près de 17. Demain: généralement ensoleillé.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 27. Min.: près de 14. Demain: généralement ensoleillé.

Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 26. Min.: près de 14. Demain: généralement ensoleillé.

Gaspé et Parc-Fortillon: nuageux avec un peu de brume en matinée. Des éclaircies en après-midi. Max.: 17 à 19. Min.: près de 13. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: dégagement graduel.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Sept-Îles: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: près de 25. Min.: près de 12. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

La Tuque, Lac St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 25. Min.: près de 14. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Abitibi-Témiscamingue: généralement ensoleillé. Max.: près de 26. Min.: près de 14. Demain: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 26. Min.: près de 14. Demain: ennuageant.

Rimouski-Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 26. Min.: près de 13. Vents modérés en après-midi. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Vers le soleil

Acapulco	25 33	Barbade	28 27
Bermudes	28 31	Brownsville	27 36
Daytona Beach	26 36	Guadalajara	17 28
Guadeloupe	25 32	Honolulu	26 31
Kingston	26 33	La Havane	24 32
Las Vegas	28 39	Los Angeles	19 23
Mazatlan	26 34	Merida	23 36
Mexico	15 24	Miami Beach	27 37
Myrtle Beach	23 31	Nassau	27 33
Orlando	27 34	Palm Springs	24 42
Reno	14 34	San Juan	29 32
Tampa	28 33	W. Palm Beach	27 36

INDEX

Arts:	D-5
Carrières et professions:	A-5
Décès:	C-8
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-3
Secrets mal gardés:	B-4
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

EXPRESS

eau

Les conditions de la plage BLANCHARD

colliformes lécaux: **1072/100 ml**

le 1er août

température de l'eau: **26°**

pH: **8,1**

qualité de l'eau: **polluée**

Réalisé par CHARMES en collaboration avec La Tribune. *Provenance: le ministère de l'Environnement

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION	
Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
REDACTION	
Jean Vigneault Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Adjoint chef nouvelles
Roch Bilodeau Chef édition/sports-adjoint	Stéphane Lavallée Chef de publicité
Pierre-Yvan Bégin Chef des nouvelles	Denis Messier Directeur des pages sportives
PUBLICITÉ	
J. Berrin St-Amand Directeur marketing	Gilles Boisjoly Directeur des ventes
PRODUCTION	
Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production	Gérard Pépin Adjoint
J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gaston Grenier Adjoint
	Benoît Côté Chef presseur
COMPTABILITÉ	
André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE	
Jean-Nil Laplante Directeur au tirage	André Casteau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT	
Pierre-Alain Dion	Claude Quellet
Jacques Faucher	Gaston Pinard
Michèle Fournier	Jean-Charles Poulin
Michel Lavioie	Pierre Fournier
Serge Nadeau	
EXPÉDITION	BÂTISSE
Michel Doyon Gérant	André Jacques Responsable

Courrier de deuxième classe. Enregistrement No. 1539. Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sans droits de douane par camion et routes motorisées: 1 an \$130,00, 6 mois \$77,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$20,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$200,00, 6 mois \$125,00, 3 mois \$80,00, 1 mois \$30,00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.

"La Tribune" est affiliée à l'Association des journaux de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press, Le service de photos fac-similé de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LA QUOTIDIENNE

894 — 9584

Convertir les immeubles à bureaux en logements

□ Une solution à la relance du centre-ville

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Certains propriétaires du centre-ville aux prises avec un taux de vacance élevé dans leurs immeubles à bureaux auraient intérêt à donner une vocation résidentielle à leur propriété.

«Plusieurs ont des bureaux vides depuis des années. Dans certains cas, c'est illusoire de vouloir des bureaux. Par contre, le résidentiel va se louer. C'est peut-être moins rentable, mais c'est mieux que des locaux vides», croit le président de la Corporation du centre-ville, Paul Bouchard.

Celui-ci estime que la conversion de certains immeubles à bureaux en logements est relativement facile et pourrait être rentable, d'autant plus que le plan d'aménagement du centre-ville propose d'attirer davantage de résidents au coeur de la ville.

La Tribune signalait dans son édition de mardi que le taux de vacance dans les immeubles à bureaux du centre-ville atteint 40 pour cent et même davantage dans certains cas.

Selon le président de la Corporation du centre-ville, cette situation entraîne notamment un laisser-aller dans l'entretien des immeubles, qui à son tour génère un plus grand taux de vacance.

«On a des rapports là-dessus à tous les mois, ça n'a pas d'allure», lance M. Bouchard.

A son avis, le plan d'aménagement adopté en mai dernier permettra de réorienter le centre-ville et d'améliorer la situation.

«Probablement que la Corporation (du centre-ville) aura un mandat élargi d'ici le début de septembre», dit M. Bouchard, soulignant que la relance du centre-ville se fera avec l'implication du secteur privé.

Le directeur général de la Corporation, André Dufresne, estime lui-aussi que la vocation de certains immeubles devra changer avec le plan de relance du centre-ville, qu'il s'agisse de transformer des immeubles en logements, ou encore de permettre des industries légères.

Parallèlement, la Corporation doit demander à la Ville de Sherbrooke de mieux contrôler la prolifération des bars d'effeuilleuses (danseuses nues), qui, dit son président, donnent une impression néfaste du centre-ville.

Propriétaires

Le fait que plusieurs immeubles du centre-ville appartiennent à des gens de l'extérieur de la région contribue-t-il au laisser-aller actuel?

Selon André Dufresne, les gens de l'extérieur sont moins enclins à investir dans leur propriété, surtout si des locaux sont inoccupés.

Selon les données de la Corporation, 40 pour cent des immeubles des rues Wellington, Frontenac, Dépôt, Grandes-Fourches et King Ouest (entre Wellington et le pont Aylmer) appartiennent à des propriétaires de l'extérieur de la région.

«Le fait qu'ils soient à l'extérieur c'est plus lent. Bien souvent ils attendent d'avoir un locataire pour rénover. Mais aujourd'hui cela ne se fait plus, il faut que les locaux soient maintenus dans un bon état minimal», croit M. Dufresne.

«C'est certain, on ne s'en cache pas, quand c'est acheté par des gens de la région, on est heureux», ajoute-t-il.

Pour sa part, le président de la SIDAC de Sherbrooke, Fernand Turcotte, pense que la perception du centre-ville doit changer.

«Il y a eu la mode des édifices à bureaux à l'extérieur du centre-ville, c'était une question d'image. Il faut changer cette mentalité, il est aussi approprié d'aller au centre-ville qu'ailleurs», croit M. Turcotte, lui-même commerçant sur Wellington Nord.

La situation actuelle est anormale selon lui.

«On est au tiers du prix (de location), on a de très beaux bureaux neufs, comme dans l'édifice du Trust Royal», dit M. Turcotte.

«Dans la nouvelle orientation, on aura pour priorité d'intéresser les gens de l'extérieur aux tarifs et aux services dans le centre-ville», ajoute-t-il.

Le terrain de l'Expo se transforme en une immense cour de récréation

□ Des milliers de jeunes prennent d'assaut les attractions du plateau Parc

René GOYETTE Sherbrooke

On se serait cru dans la cour de récréation d'une école par un beau jour de rentrée hier au plateau Parc, tellement des milliers de petits bouts de chou avaient envahi les attractions de la 105e exposition agricole de Sherbrooke.

Cette journée était la leur, et ils n'allaient certes pas laisser filer une si belle occasion, surtout que la température était idéale. Ces milliers de petits visages souriants, la tête comme une girouette pour ne rien manquer, occupaient toutes les places des autos tamponneuses, des convois de minis camions, du train dragon, du petit train, de la grande et de la petite roue.

Les petits étaient moins présents aux endroits où sont gardés les animaux, mais ceux qui s'y trouvaient avaient de grands yeux étonnés. «Je suis venue voir les vaches, les chevaux et les canards», dit Abel Boisvert, âgé de 5 ans. J'aimerais ça faire un tour de poney parce que j'ai déjà essayé avec mon père pis j'aimerais ça essayer toute seule. J'aime ça venir à l'exposition parce qu'il y a des jeux vidéos et des petites autos qu'on peut conduire.»

Audrey Fallu, âgée de 6 ans, est venue à l'exposition pour jouer. Elle s'apprêtait à aller faire un tour dans la grande roue et manger de la barbe à papa. En outre, elle ne voulait pas partir sans voir les animaux «parce que mon grand-papa a des vaches.»

Interrogée lors de sa descente de poney, Kim Bergeron Grenier, qui a 9 ans, a dit ne pas aimer les jeux qui tournent trop comme la grande roue. «J'aime bien voir tous les animaux, explique-t-elle, même les loups. Je suis allée dans la maison hantée, les courses de motos, et en poney. J'ai monté dans la fusée, mais je n'ai pas aimé ça parce que ça bouge trop; il y a bien des manèges que j'essaierais mais j'ai trop peur. J'ai bien aimé les jeux aériens (acrobatie). Je viens à chaque année et je me souviens de mes trois dernières visites.»

Le petit Mathieu Ouellet, âgé de 6 ans, aimerait bien monter dans la grande roue, mais seulement si son



Le manège du «grand dragon» était fort occupé, hier, alors que des centaines d'enfants voulaient y faire battre leur petit coeur.

père accepte de venir avec lui. «J'ai vu des poules, des chèvres, des coqs, des vaches, des chevaux, des lapins et des petits poneys, mentionne-t-il. Je suis déjà venu une couple de fois quand j'étais plus jeune. Je me souviendrai longtemps de ce qui tourne le plus vite... J'espère bien que mon père va m'acheter de la mousse (barbe à papa).»

Les parents

Pour Mario Caron, père de Jean-François, 4 ans, et de Mathieu, 2 ans, loin d'être une corvée, la visite de l'exposition avec les enfants est un plaisir. «Depuis que les premiers camions ont commencé à livrer les manèges, les enfants ont demandé à chaque jour quand ils pourraient aller y faire un tour. C'est fantastique de voir comment c'est excitant pour eux de venir ici. Ils veulent monter dans tous les manèges, mais on ne peut pas les laisser faire, car je crois qu'ils auraient de mauvaises surprises.»

M. Caron, dont les parents avaient l'habitude de l'amener à l'exposition de Sherbrooke quand il était petit, considère que l'Expo est une tradition pour les Sherbrookoïses. «Pour nous les adultes, il y a moins d'attrait, mais quand on est petit tout semble tellement plus gros.»



À l'Expo, des centaines d'enfants ont éprouvé le plaisir de conduire une voiture... sans se soucier des règles du code de la route.

Le sort de la plage Blanchard pourrait bien être scellé pour le reste de l'été

Sherbrooke (DD)

Si l'en n'en tient qu'à la direction régionale du ministère de l'Environnement à Sherbrooke,

la plage Blanchard est définitivement fermée à la baignade.

«Actuellement, lorsque deux résultats consécutifs font fermer la plage, on la considère fermée définitivement», explique Roger Gagnon,

Vers un record d'affluence?

Sherbrooke (RG)

L'atmosphère frôlait l'exubérance, hier après-midi, dans les bureaux des organisateurs de l'Exposition de Sherbrooke. Le président, Bernard Prévost, était emballé par les 5000 admissions de mardi et surtout par les 14 000 entrées de mercredi.

Au moment de la rencontre avec le journaliste de La Tribune, le nombre phénoménal d'enfants et de parents qui arpentait le site laissait présager, selon le président, un record d'affluence pour la journée d'hier. «On espérait avoir un total de 60 000 visiteurs pour les six jours, ajoute-t-il, soit environ 10 000 visiteurs par jour, et, déjà, le troisième jour on dépasse largement les objectifs, considérant que le samedi et le dimanche sont toujours les plus grosses journées. Si Dame nature ne nous lâche pas, ce sera un record difficile à battre.»

Dans un autre ordre d'idée, signalements que le prix de l'artisanat de l'année a été décerné à Céline D'Arcy. Céline a remporté le prix pour ses travaux de tissage.

Au jugement des bovins laitiers, la grande championne du concours dans la catégorie race Holstein est Walnut Acres Pre Rita qui appartient à David Crack de Richmond. La grande championne de réserve est Charstar Valiant Betepsa appartenant à la ferme Grejac de Wotton.

Le jugement des bovins laitiers de la race Canadienne a été annulé, le nombre de participants n'étant pas assez important.

Le soleil ramène les clients chez les marchands de piscines et bateaux

□ La saison commerciale 90 pourrait être aussi bonne que la précédente

Gilles FISETTE Sherbrooke

Les commerçants de piscines et de bateaux ont traversé le calme plat du début de saison et connaissent maintenant une période un peu plus active.

Le portrait en fait n'est pas uniforme et chaque commerçant approché, hier après-midi, disait vivre de manière bien personnelle une saison dont les grandes lignes sont bien sûr communes à tous.

Certes, admet-on partout, le mauvais temps des mois de mai, de juin et de début juillet ont gâché la saucée de manière presque irrémédiable. Et puisqu'un malheur ne vient jamais seul, il faut y rajouter une conjoncture économique moins prospère depuis quelques mois déjà.

Mais l'arrivée tardive de la belle saison pourrait arranger bien des choses.

Au Centre Citadelle, M. Yvan Corrivéau est davantage enthousiaste qu'au début de l'été. Si, au début de juillet, il rapportait que les ventes n'avaient rien d'emballant, il peut maintenant espérer que la saison 1990 ne sera pas si pire, finalement.

Depuis trois semaines, raconte-t-il, avec la venue du beau temps sont enfin arrivés les clients. Même que ses vendeurs seraient quelquefois débordés.

«La première semaine, nous pensions que ça s'arrêterait là. Mais la deuxième semaine a été encore meilleure et la troisième, cette semaine, l'est encore davantage... Si ça peut durer.»

Si ça dure, confie-t-il, la saison sera finalement meilleure que la précédente.

Chez lui, ce sont les modèles haut de gamme qui s'arrachent le plus. Les prix sont concurrentiels et le délai d'attente très court. «Il tourne autour de quatre à cinq jours.»

Du bois
Au Maître piscinier Vogue, M.

Plusieurs sauveteurs formés

Sherbrooke

Depuis son lancement au début du mois de juillet, le programme de formation en secourisme s'adressant aux propriétaires de piscines privées connaît un succès intéressant. Plus de 60 personnes ont été formées jusqu'à présent.

L'équipe des instructeurs se déplace tous les jours de la semaine et forme tous ceux qui en font la demande en région.

Bernard Bolduc dit toucher du bois. «Avec l'arrivée du beau temps, les ventes sont reparties de plus belle. Si ça continue encore deux semaines, nous pourrions rattraper le terrain perdu à cause du mauvais début de saison.»

Il déclare que la saison 1990 ne pourra pas être aussi bonne que la précédente. «Les mois perdus sont toujours là. Bien des gens vont maintenant attendre à l'an prochain...»

A cet endroit, ce sont les modèles bas de gamme qui se vendent le mieux. «Les gens sont plus prudents...»

Bateaux

Du côté des marchands de bateaux, la réalité est fort semblable.

Chez Estrie Marine, M. Christian De Michelis déclare ne pas avoir à se plaindre même si la conjoncture est difficile. Si difficile, explique-t-il, que, récemment encore, trois commerçants de bateaux de Montréal déclaraient faillite de manière presque simultanée.

A son commerce, le ralentissement se fait davantage sentir du côté des plus petits bateaux, ceux de 15 000 \$ à 30 000 \$. Dans le haut de gamme, les affaires sont nettement meilleures.

«Mais depuis deux semaines, ça se replace. L'achalandage est meilleur. Les gens sortent et achètent... La saison sera finalement très bonne... On est présentement dans le creux de la vague. J'estime qu'il faudra attendre 1992 avant de remonter la pente... La situation actuelle aura pour effet d'épurer le marché. En 1987 et en 1988, les affaires ont été très bonnes. Aussi, plusieurs se sont lancés dans ce domaine. Il y a donc beaucoup de compétition présentement.»

Gros impact

Chez Magog Marine, M. Marc Biron avoue ressentir fortement la baisse d'activités.

«On s'en ressent. Les gens ont de l'argent mais ils ont peur de la récession. Les gens craignent le maintien à un niveau élevé des taux d'intérêt... La mauvaise température n'a pas aidé. En juin, ça a été un gros zéro. Et au 15 juillet, les gens se disent qu'il est trop tard et qu'il vaut mieux attendre à l'année prochaine», déclare M. Biron en signalant avoir vendu 43 bateaux l'an dernier et seulement 20 jusqu'à maintenant, cette année.

Enfin, chez Marina 2000, M. Lawrence Larkin explique que le mauvais temps et la conjoncture économique défavorable se sont traduits par une mauvaise saison dans son domaine.

«Rien pour paniquer mais on arrive assez serré.»

Il ajoute que les petits hors-bord se vendent mieux cette année que les plus haut de gamme.

«Le marché du gros bateau, c'est saturé. Nous avons rempli les lacs. Et les gens ne sont pas intéressés à ce type d'investissement, présentement. Ce qui se vend mieux, c'est le petit hors-bord utilitaire...»



En route pour les vacances

Une quinzaine de personnes âgées de Sherbrooke ont quitté la ville à destination de Rivière des Prairies, hier après-midi, où elles profiteront d'une semaine de vacances dans une maison de retraite. Le projet avait failli avorter lors de l'éclatement du conflit à Oka, puisque le groupe devait à l'origine séjourner dans la maison de vacances «Juliette Huot», propriété de l'organisme «Les Petits frères des pauvres», en face du club de golf controversé. Heureusement, les vacances en groupe auront lieu.

Un bon mois de juillet après un printemps morose

Les meilleurs résultats pour les hôtels de Sherbrooke s'expliquent sûrement en partie par la fermeture du Le Baron

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Après un printemps morose, les hôteliers de Sherbrooke ont vécu un bon mois de juillet. Et c'est avec optimisme qu'ils voient venir août et le début de l'automne.

Une partie de cette amélioration de la situation peut sûrement être at-

Marcoux, parle également d'un «bon mois de juillet».

Selon lui, le taux d'occupation de ses 115 chambres s'est fixé autour de 65 pour cent au cours du dernier mois et le présent mois d'août pourrait être meilleur.

«Il est difficile de le savoir d'avance. Présentement, plus de 40 pour cent des gens voyagent sans réserva-

Il explique que, contrairement à ce qui est véhiculé, le mois de juillet comme le mois de décembre et, à un degré moindre, le mois d'août sont des périodes mortes pour l'hôtellerie qui, à Sherbrooke, ne peut pas vivre seulement du tourisme.

«Le tourisme s'arrête à Magog. Il ne vient pas à Sherbrooke», constate-t-il.

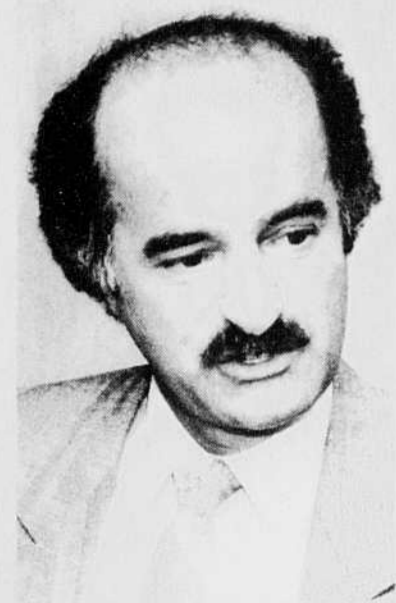
Dans un hôtel où les activités sont assurées essentiellement par le monde des affaires et les congressistes, on ne s'attend donc pas à afficher un fort

taux d'occupation durant cette période estivale.

Aussi, explique-t-il, il se satisfait du taux atteint en juillet, soit 40 pour cent.

«Au plan national, il y a une baisse générale au Canada. Les villes les

plus touchées sont, dans l'ordre, Montréal, Ottawa et Toronto. A Montréal, ce n'est pas pire que l'an dernier mais ce n'est pas mieux. Le Canada est en récession et, dans ce temps-là, c'est le tourisme qui est l'un des premiers à être affecté.»



Jacques Gaudette, président du Groupe Gaudette



Guy Luzzy, administrateur de l'hôtel Delta

tribuée à une diminution dans le nombre de chambres disponibles à Sherbrooke à la suite de la fermeture du Le Baron. Une chose sûre c'est qu'elle est passée par l'Hôtel des Gouverneurs où la direction avait avoué pour juin le taux d'occupation le plus bas parmi les principaux hôtels de la région de Sherbrooke.

Ainsi, le directeur, M. Donald Dagenais, se disait très satisfait des résultats atteints en juillet.

«Nous avons connu un bon mois», a-t-il lancé. «Même que nous parlons d'une amélioration de plus de 5 pour cent par rapport à juillet de l'an passé.»

Si, en juin, les 125 chambres de l'Hôtel des Gouverneurs affichaient un taux d'occupation de 40 pour cent, on pouvait maintenant parler d'un taux de 58,6 pour cent en juillet, comparativement à 53,2 pour cent en juillet 1989.

«Les vacanciers ont vu la piscine et, à cause de la belle température, ils se sont arrêtés chez nous... D'après ce que nous avons vécu, les vacanciers ont choisi de demeurer au Québec cet été, davantage que l'an passé, et ils ont préféré l'Estrie... Nous offrons plusieurs produits intéressants. Il faut le faire car, aujourd'hui, les gens sont plus exigeants et ils veulent en avoir encore davantage pour leur argent», confie M. Dagenais.

Un bon mois

Au motel Le Président où le taux d'occupation atteignait 50 pour cent en juin, l'administrateur, M. Edgar

tion. Ils savent qu'il y a beaucoup de chambres disponibles dans la région.

Selon M. Marcoux, les nombreuses activités tenues au cours de juillet telles que le tournoi de balle Pif Dépatie, le Fête des Environs du Lac des Nations ou, encore, la Traversée internationale du Memphrémagog ont contribué à l'accroissement de l'achalandage dans les hôtels de Sherbrooke.

Au Motel Ermitage, le propriétaire, M. Normand Bolduc, avait rapporté un taux d'occupation de 70 pour cent en juin pour ses 80 chambres. Un mois plus tard, ce taux avait dépassé les 90 pour cent, «un résultat semblable à celui de l'année dernière».

Et le mois d'août, un bon mois à cet endroit, s'annonce très bon. «On s'attend à un gros mois», confie M. Bolduc.

Autre contexte

Au motel La Réserve, le président du Groupe Gaudette, M. Jacques Gaudette, déclare que le taux d'occupation des 58 chambres et des six condos est passé de 70 pour cent en juin à 86,3 pour cent en juillet. Il s'agit là d'une «légère» baisse par rapport au 86,74 pour cent de juillet 89.

«C'est très bon compte tenu du contexte économique», déclare M. Gaudette.

Enfin, à l'hôtel Delta où on retrouve quelque 178 chambres, l'administrateur, M. Guy Luzzy, livre un son de cloche différent.

Pas la cohue, mais une affluence plus soutenue dans le secteur de Magog

Michel MORIN

Magog

Les rayons de soleil constituent la clé du succès pour quiconque veut obtenir un bronzage californien. Mais le soleil illumine également le visage des hôteliers de la région de Magog.

C'est qu'en juin, la pluie est les nuages gris ont damé le pion au soleil, avec le résultat que les touristes ont préféré leur résidence aux hôtels. Le va-et-vient a donc été plutôt timide, à la consternation des hôteliers et aubergistes qui ont enregistré de fortes diminutions de leurs chiffres d'affaires.

La cause n'était pas perdue pour autant. Juillet a ramené avec lui les chauds rayons. Et août veut l'imiter. Sans être la cohue, l'affluence est davantage soutenue.

Les touristes qui visitent la région d'Orford sont pour la plupart Québécois. Cependant, nombre d'Ontariens et d'Américains font de l'Estrie leur destination de vacances.

Fait à souligner, de nombreux groupes s'amènent dans la région Magog-Orford. Séminaires, congrès, sessions de travail, rencontres d'actionnaires sont autant d'activités qui contribuent à augmenter le taux d'occupation.

A l'Auberge Memphré, à Magog, on affiche presque complet depuis les deux dernières semaines. Les touristes viennent y séjourner pendant deux ou trois jours, parfois davantage. A cet endroit, les familles se pressent à la réception.

«Sûrement parce que c'est gratuit pour les enfants de 14 ans et moins, explique le préposé, tout en complétant une réservation. Si tout se poursuit de cette façon, je prévois que ce sera excellent pendant encore deux semaines.»

A l'Auberge Estrimont, les affaires vont bien, sans plus. Juillet aura permis de faire oublier un tant soit peu le ralentissement du mois précédent.

«On ne peut pas dire que ça fonctionne à plein régime, dit Jacques-Michel Charron, fils du propriétaire. Il y a encore place à l'amélioration mais ça va un peu mieux. Nous espérons que le beau temps va se poursuivre.»

A l'hôtel Sheraton, les réservations de groupes d'affaires ont été nombreuses ces dernières semaines. Les 117 chambres et les 48 condominiums, surtout appréciés des familles, ne sont pas tous loués. Cependant, on arrive à reprendre le temps perdu.

«Le soleil, c'est ça le gage du succès», lance la préposée.

Hébergement multiplié

A l'auberge Chéribourg, le copropriétaire, Claude Beaudoin, fait remarquer qu'en seulement trois ans, le nombre d'unités d'hébergement s'est multiplié de façon effarante dans le secteur.

«En considérant seulement le Chéribourg, l'auberge Estrimont et le Sheraton, le nombre de chambres a

triplé depuis trois ans. La clientèle est donc diluée et les touristes ont l'embarras du choix. Cette année, il faut dire que le contexte économique est plus difficile et que le dollar canadien est plus fort. Il y a donc plus de Québécois qui ont visité la côte Est des Etats-Unis cet été», explique M. Beaudoin.

La 1ère moitié excellente, mais la 2e beaucoup plus calme à Drummondville

Gérald PRINCE

Drummondville

Dans la région de Drummondville, la première demie de juillet a été excellente dans les principaux hôtels, à cause du Festival mondial de folklore. Mais la deuxième demie est beaucoup plus calme, pour ne pas dire inquiétante.

Jusqu'au 16 juillet, date où se termine le festival, le motel Journey's End avec ses 60 chambres, le Motel Universel (115) et le Dauphin (112) ont affiché complets. Le Journey's a été obligé de refuser des gens à plusieurs reprises, alors que d'autres ont réservé dès cet été, leur place pour le festival de folklore de 1991...

«C'est ainsi, constate Jean-Yves Milot du Dauphin, qu'on peut toucher du doigt les retombées inhérentes au Festival. A une époque habituellement assez calme, notre hôtel est rempli de gens, dont beaucoup sont des adeptes du folklore.»

Moyenne très ordinaire

Mais dès le 16 juillet, particulièrement cette année, la situation s'est dégradée, surtout au Dauphin. N'acceptant pas de dévoiler des statistiques précises, M. Milot parle cependant d'un «achalandage très bas», alors que traditionnellement, les vacances de la construction sont bonnes. Pratiquement pas de touristes de l'extérieur du Québec cette année. Ceci fait en sorte que la moyenne de juillet est qualifiée de «très ordinaire».

A l'Universel, l'occupation de juillet se situe à 61 pour cent. Le directeur Gérard Dupont, remarque que, après le Festival, les visiteurs se sont fait rares, sauf pour une com-



Jean-Yves Milot, directeur de l'hôtel Le Dauphin



Gérard Dupont, directeur de l'hôtel Universel

pétition de courses d'autos, qui a amené des gens des Etats-Unis. Moins d'Ontariens, moins de gens des Maritimes, voilà les raisons qui expliquent la déception de M. Dupont, qui s'attendait à une hausse de l'activité touristique.

Quant au Journey's End, l'assistante-gérante Marie-Claude Marcotte, signale que, même après le Festival, l'achalandage de son établissement est resté très élevé, presque à 100 pour cent. Elle remarque la diminution des touristes anglophones, en particulier des Ontariens.

Quant à savoir si un autre hôtel est nécessaire à Drummondville, M.

Dupont de l'Universel estime que ce n'est pas à lui de prendre cette décision, mais à M. Raymond Malenfant. Il reconnaît un manque de places pour les hôtels de haut de gamme et cela trois ou quatre fois par année. Par exemple, présentement, il recherche des places pour héberger les participants à un congrès prévu pour mars 1991. Après avoir réservé toutes les places disponibles aux deux autres hôtels, il fait des démarches présentement pour en trouver à Ste-Hélène de Bagot (Prestige) et à Notre-Dame du Bon-Conseil (Quatre-Saisons), deux localités sises à plusieurs kilomètres de Drummondville.

Région de Victoriaville: deux des trois hôteliers tirent bien leur épingle du jeu

Pierre HÉBERT

Victoriaville

Dans la région de Victoriaville, les deux principaux complexes hôteliers, le Colibri et L'Auberge des Bois-Francis d'Arthabaska ont bien tiré leur épingle du jeu pour le mois de juillet. Cependant, la situation est moins rose du côté de Princeville où l'Hôtel Manoir a enregistré un taux d'occupation de 40 pour cent.

Le propriétaire de l'Hôtel Manoir, M. Max Sévigny, est fort déçu des résultats qu'il considère très faibles. «En juillet, il aurait fallu obtenir un taux d'occupation de 65 à 70 pour cent. La première semaine des vacances de la construction a été bonne, avec une occupation de près de 70 pour cent des 21 chambres. Le reste du mois a été calme.»

Celui qui est propriétaire du complexe hôtelier depuis janvier dernier anticipe un mois d'août comparable à celui qui vient de se terminer. Il attribue la situation au peu de visiteurs dans la région de l'Erable.

Le portrait est différent à quelques kilomètres de Princeville. Le

propriétaire du Colibri à Victoriaville, M. André Houle, est fort satisfait du dernier mois. Et pour cause, l'établissement de 152 chambres a été occupé dans une proportion variant de 65 à 70 pour cent. Ces statistiques marquent une augmentation de 10 à 13 pour cent comparativement à la même période l'année dernière.

Cette performance, M. Houle l'attribue essentiellement au tourisme. «Je crois que nos forfaits, golf et théâtre, plaisent aux visiteurs qui restent en moyenne une journée et demie dans la région. Ce dernier ajoute que le mois d'août s'annonce fort intéressant.»

Malgré un taux d'occupation réduit à 40 pour cent au cours des vacances de la construction, le dernier mois, globalement, s'est révélé fort satisfaisant pour L'Auberge des Bois-Francis. En fait, l'établissement de 52 chambres est occupé dans une forte majorité par des ouvriers de la construction. L'érection du centre commercial La Grande Place à Arthabaska contribue au succès du complexe hôtelier qui est présentement complet.



André Houle, propriétaire du Colibri



PROFITEZ-EN
avant l'entrée en vigueur de la TPS.



FEU VERT À L'ACTION!



ATTEIGNANT-ENFIN LA LIMITE.



AVEC KAWASAKI, LA PERFORMANCE, ÇA VA DE SOIT!



LE VÉHICULE DE TOUTES LES PLAISIRS

PRIX DU MANUFACTURIER
Transport et préparation en sus

ANGEL MÉCANO
MOTO MÉTRIQUE
L.TÉE
3191 King est. Fleurimont
505-0188



HITACHI

Pour mes vacances



VM 1300

PRIX JAMAIS VU

999⁹⁵ (Quantité 4)

- 3 Lux
- Zoom 6x1
- Titrage
- Automatique

Télé-Son

Les photos peuvent différer des modèles en magasin.

C'EST LA PLACE
Des gens de chez nous

TECHNICIEN SUR PLACE LOCATION D'ÉCRANS GÉANTS

► Sherbrooke
2234 King Ouest
822-3344

► Drummondville
252 St-Jean
(819) 477-1316

► Service:
2234 King Ouest
822-3344

16380X

Régions

Les Millar peuvent réclamer une compensation à la SQ

Guy MARCHAND Richmond

Si Lloyd et Randy Millar ne sont pas satisfaits du dédommagement offert, ils peuvent toujours «faire une réclamation à la Sûreté du Québec puisque c'est elle qui a réclamer leurs services.»

Ce commentaire a été formulé, hier, par M. René Chartrand, responsable des successions vacantes au Curateur public du Québec, alors qu'il expliquait la position de la Curatelle publique dans cette affaire.

«Le rôle du Curateur, poursuit-il, est de procéder à la liquidation des biens du défunt et comme il y avait plus de passif que d'actif, et que la famille immédiatement a renoncé à la succession, nous ne sommes pas obligés de payer toutes les dettes des différents créanciers. Dans le cas de M. Millar, nous lui offrons de garder les chevaux contre quittance. Ce dernier ne peut espérer obtenir pleine compensation pour ce qu'il demande, c'est le seul actif (les chevaux) disponible.»

«Je n'ai rien reçu de leur part officiellement. Cependant, s'il (le Curateur public) m'offrait ce règlement, je pense bien que je l'accepterais, car cette histoire a trop traîné. Je trouve tout de même bizarre que ce dossier ait débouqué si rapidement en une seule journée et ce, après avoir poireauté pendant huit mois», ont répliqué hier les Millar.

A la SQ
Conscient que les deux membres de la famille Millar se retrouvent dans une situation pour le

moins malheureuse, le caporal Jocelyn St-Onge de la Sûreté du Québec, détachement de Richmond, avoue néanmoins que, pour eux, le dossier est clos, étant donné que le propriétaire des animaux victimes de cruauté est décédé. La SQ semble se laver les mains de toute l'affaire.

«Il s'agit d'un cas très spécial, puisque nous avons demandé l'aide de M. Millar pour placer ces chevaux en attendant que l'enquête soit complétée. Cependant, le propriétaire des animaux qui faisait l'objet d'une plainte est mort le soir même où il fut visité par nos agents. En temps normal, c'est celui-ci qui aurait dû acquitter les frais occasionnés pour la garde des animaux chez M. Millar. Pour nous, le dossier est clos», a fait savoir M. St-Onge.

Interrogé à savoir pourquoi la Sûreté du Québec n'avait pas fait appel à la Société protectrice des animaux (SPA) dans ce cas de cruauté envers les animaux, M. St-Onge a indiqué qu'il avait fallu faire vite dans ce dossier.

«En attendant que l'enquête soit menée, nous avons fait appel à un vétérinaire et nous avons convenu de leur trouver une place et ce, pour une période temporaire. Je ne pense pas que la SPA serait intervenue pour venir chercher les animaux maltraités, au cours de cette journée, du moins au moment de notre visite à la ferme. Nous avons décidé qu'il fallait agir et pour cette raison nous avons communiqué avec deux fermiers de la région, afin de leur demander s'ils acceptaient de prendre ces animaux en attendant que l'enquête soit complétée», d'expliquer M. St-Onge.

L'occasion de promouvoir l'agriculture à Coaticook

Christian CARON Coaticook

Pour une deuxième année consécutive, c'est à la Ferme du Plateau que se dérouleront une partie des activités de la 13ème édition du Festival du lait de Coaticook. L'occasion sera donc belle pour les divers intervenants en agriculture de vanter les attraits de ce site puisque c'est à ce même endroit que l'on désire implanter le Centre d'initiatives en agriculture.

Incidemment, comme l'expliquent les administrateurs du Centre d'initiatives en agriculture, c'est justement dans le cadre d'une des éditions du Festival du lait qu'une première réflexion s'est exercée pour solutionner certains problèmes de l'agriculture. Des problèmes déjà bien identifiés: relève, qualité de vie, environnement, etc...

Selon le président du Centre d'initiatives en agriculture, Jean-Charles Blais, l'implantation d'un tel centre contribuerait de plusieurs façons à redonner un souffle nouveau à l'agriculture. Un projet qui a récemment été priorisé à Coaticook.

Les problèmes

Parmi les problèmes soulevés en agriculture dans la région, celui de la relève en est un qui ressort principalement. Les fonds disponibles pour payer la relève ne sont pas suffisants. Ceci se traduit par une diminution de l'intérêt du jeune, qui est de plus en plus préoccupé de sa qualité de vie future. Celui-ci se place inévitablement dans les souliers de son père qui doit trimer dur 7 jours par semaine,

soit par manque de ressources financières ou par manque de main d'oeuvre qualifiée.

Les solutions

C'est l'analyse d'une firme privée qui a établi la nécessité d'un centre en agriculture dans la région. Le projet consiste essentiellement à remettre en opération la Ferme du Plateau. La renaissance de la Ferme du Plateau procurerait plusieurs avantages.

La production laitière effectuée sur ce site permettra, par exemple, aux étudiants de la polyvalente La Frontalière de Coaticook, d'acquérir une formation pratique. De plus, selon le projet, l'U.P.A. de Coaticook pourra utiliser le site pour former une main d'oeuvre qui est offerte à forfait aux producteurs agricoles de la région. La ferme deviendrait du même coup un endroit propice pour recevoir des groupes de touristes. Ces visites guidées auraient pour but de démystifier et de vulgariser l'agriculture. L'aspect touristique du projet serait confié au Festival du Lait et au Comité touristique.

Outre les objectifs ci-haut mentionnés, les administrateurs du Centre d'initiatives en agriculture travaillent présentement en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour la concrétisation d'un projet de commercialisation du foie.

En outre, toujours à la Ferme du Plateau, la firme privée Agro-Val Gendron Lefebvre démontre présentement beaucoup d'intérêt pour développer, sur ce site, la culture biologique et l'horticulture.

Cadeau de taxe à Ascot Corner

Ascot Corner (YR)

La municipalité d'Ascot Corner accorde une remise de taxe complète la première année, pour celui qui aménage une nouvelle résidence sur son territoire, et une autre réduction, celle-là de 50 pour cent, pour la deuxième année.

Le maire Gilles Goddard a expliqué que cet encouragement à la nouvelle construction domiciliaire s'applique sur tout permis de construire émis entre le 1er mai 1990 et le 31 décembre 1991. Toute construction résidentielle est visée par cette mesure d'aide à la construction, sauf les maisons mobiles. Les édifices commerciaux et industriels ne sont pas admissibles aux subventions.

Cependant, le maire précise que les édifices à loyers multiples sont compris dans le programme d'encouragement à la construction résidentielle et que dans le cas d'immeubles comprenant aussi des locaux commerciaux, toute la partie résidentielle est admissible aux remises de taxes.

De plus, tous les travaux de rénovation domiciliaire entraînant des déboursés supérieurs à 10 000 \$ profiteront également de la remise de taxes offerte par la municipalité, pour la partie des rénovations seulement,

Stewart Hopps entend continuer son action à l'extérieur de Memphrémagog Conservation

Le directeur démis forme un nouveau groupe comprenant l'acteur Donald Sutherland

Michel MORIN Magog

Trop jeune pour se «faire tasser de côté», trop intéressé à la sauvegarde du lac Memphrémagog pour se laisser museler par d'autres qui préfèrent ne pas soulever la controverse, Stewart Hopps, pilier de la cause environnementale dans la région de Magog, continuera de parler haut et fort.

Bien qu'il demeure toujours membre de Memphrémagog Conservation inc., un organisme qui l'a récemment remercié de ses services comme directeur, Hopps travaillera dorénavant sous la bannière du Groupe de recherche en environnement Memphrémagog. Le nouveau regroupement d'écologistes, auquel se sont greffés les anciens directeurs expulsés de MCI, dont Jacques Boisvert et Gisèle Benoit, est également composé de l'acteur Donald Sutherland et de plusieurs autres riverains pour qui la protection du Memphrémagog est devenue une préoccupation quotidienne.



L'acteur Donald Sutherland

Nouvelle orientation

En conférence de presse, hier, Hopps a tenu à faire le point sur sa nouvelle orientation. Prenant bien soin de ne pas décocher de flèches empoisonnées à l'endroit des actuels dirigeants de MCI, il a cependant noté que l'organisme parle beaucoup mais agit peu, pour ne pas dire pas du tout.

S'exprimant tant en anglais qu'en français, Stewart Hopps a reconnu son incapacité à relancer le MCI qui, a-t-il dit, «vogue à la dérive depuis déjà un bon moment.»

«Je comprends mal les récentes sorties publiques portant atteinte directe à ma crédibilité d'environnementaliste et à la qualité de mon travail après des dizaines d'années de bénévolat pour la protection de l'environnement, a fait valoir M. Hopps. Je suis toujours prêt à travailler en collaboration avec MCI mais je ne travaillerai plus pour eux. Graduellement, le contrôle de cet organisme est passé entre les mains d'individus qui, malgré toutes leurs bonnes intentions, n'ont pas compris ni les objectifs, ni les méthodes de fonctionnement antérieures. Les nouveaux principes semblent être: 'essayons de plaire à tous et ne créons pas de vagues'. Le bateau coule actuellement car il n'a pas été navigué comme il aurait dû l'être. Lorsqu'on a peur de défendre la cause environnementale, on devient l'indéniable allié de la force qui la détruit.»

Sutherland dans le débat

L'acteur Donald Sutherland, qui devait incidemment quitter les lieux sans répondre aux questions des journalistes, est intervenu à quelques reprises pour supporter Stewart Hopps mais également pour dénoncer les assauts subis par le lac Memphrémagog.

«Sur le côté est de Newport, le plongeur Jacques Boisvert a vu dans le lac des serviettes sanitaires usagées et du papier de toilette, de commenter l'acteur, illustrant du coup la détérioration de la qualité des eaux du Memphrémagog. C'est regrettable



Stewart Hopps, accompagné à sa droite de Yves Bergeron, a bien fait savoir qu'il n'entend pas prendre sa retraite. Pour lui, la protection du lac Memphrémagog représente un combat quotidien.

mais pour les dirigeants de MCI, tout ce qui compte c'est le profit et l'argent. Et tant mieux s'il y a encore plus de bateaux.»

Selon les initiateurs du Groupe de recherche en environnement Memphrémagog, la création de ce nouvel organisme ne risque pas de créer de doublement parmi les forces vives du milieu. Tous soutiennent qu'il s'agit plutôt d'une addition au sein des groupes à vocation environnementale.

S'il faut en croire les intervenants, le Groupe de recherche en environnement Memphrémagog et Memphrémagog Conservation peuvent travailler main dans la main.

Mais on ne cache pas que ce nouveau groupe mettra davantage de pression afin de régler les problèmes latents. La pression sera plus forte, le discours plus incisif. Et tant mieux si les dirigeants de MCI se sentent piqués au vif, chuchote-t-on en coulisse.

Un comité actif à Lac-Mégantic

Sherbrooke

À la municipalité de Lac-Mégantic, un comité travaille depuis plus de deux semaines, conjointement avec les municipalités de Frontenac, Marsboro, Piopolis et Woburn, à préparer une réglementation concernant la vitesse des embarcations motorisées sur le lac.

C'est ce qu'affirme le conseiller de Lac-Mégantic, Roger Carrier, en réponse à un commentaire formulé plus tôt cette semaine par André Veilleux, président de l'association pour la préservation du lac. Celui-ci avait affirmé qu'il «ne se faisait pas tellement d'illusions sur la possibilité d'une réglementation adoptée par les municipalités: quand les trois-quarts des conseillers possèdent leur bateau sur le lac, l'idée de leur vendre un projet de contrôle risque d'être impopulaire.»

M. Carrier affirme quant à lui que les jugements de M. Veilleux «sont non-fondés et superflus. Du côté de Mégantic, 75 pour cent des membres du conseil ne possèdent pas d'embarcations à moteur. De plus, je ne connais pas un conseil qui a pris plus ses responsabilités que le nôtre dans ce dossier.»

En outre, M. Carrier soutient qu'«en aucun temps des pourparlers à ce sujet n'ont été faits entre l'association de protection du lac et la Ville. La seule association qui a communiqué avec la municipalité au sujet de la réglementation, c'est celle de Chasse et Pêche de Lac Mégantic.»

«Ceci dit, conclut M. Carrier, nous, conseillers, ne sommes pas là pour défendre nos intérêts personnels, mais ceux de notre population.»

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

CONCESSION



Les Outils Snap-on du Canada ont un territoire disponible dans la région d'Asbestos-Weedon.

Investissement requis.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

ALAIN TÉTREULT
864-4772

17902



LL BROME

K N O W L T O N

91, Lakeside, Knowlton, Québec, JOE 1V0 TEL: 1-243-0123

VENTE INCROYABLE

DE CHEMISES DE SORJIE POUR HOMMES

Nous vous offrons tout notre inventaire de chemises de sortie.

quatre modèles • toutes tailles • couleurs de base • prix rég. 75\$

MAINTENANT

1 pour 25\$ 2 pour 40\$ 6 pour 100\$

La vente commence aujourd'hui

Ouvert 7 jours de 10 h 00 à 18 h 00

SATISFACTION GARANTIE

Prenez la sortie 90 de l'Autoroute des Cantons de l'Est, et suivez la 243, sud jusqu'à Knowlton.

Régions

Récupération Frontenac obtient un sursis

Pierre SEVIGNY Thetford Mines

Ayant réussi à démontrer que les dirigeants municipaux de la région de L'Amiante sont en grande majorité intéressés à la poursuite de la collecte des matières recyclables, la firme Récupération Frontenac a obtenu un sursis de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour l'opération de son centre de travail adapté en récupération.

Les dirigeants de l'entreprise avaient jusqu'au 31 juillet dernier pour démontrer la possibilité de rentabiliser leurs opérations, après avoir essayé un important déficit de l'ordre de 50 000 \$ au cours de la dernière année financière. Afin de corriger la situation, un plan d'action a été mis sur pied, visant principalement à augmenter les revenus relatifs à la collecte des matières recyclables dans la région.

La direction de Récupération Frontenac a proposé aux corporations municipales une nouvelle forme de participation financière, soit un montant fixe par tonne de matière recyclée. Elle s'est également adressée aux municipalités bénéficiant de ses services mais n'ayant pas de contrat. Le président de l'entreprise, Guy Lessard, se dit satisfait des résultats obtenus, estimant que l'objectif a été atteint à 80 pour cent.

Ainsi, des 13 localités concernées, huit ont accepté de conclure une entente avec Récupération Frontenac sur le principe d'une rétribution à la tonne, soit Disraeli, Inverness, Kinross, Saint-Jacques-Adrien-d'Irlande, Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Julien et Saint-Pierre de Broughton. Par ailleurs, quatre ont refusé de sorte que les services ne sont plus dispensés depuis le 15 juin dernier à East Broughton Station,

East Broughton Village, Sacré-Coeur-de-Marie et Saint-Méthode. Enfin, les dirigeants de Thetford Sud se disent disposés à négocier pour 1991.

En outre, Récupération Frontenac détient toujours des ententes avec huit autres municipalités de la région, soit Bernerville, Black Lake, Coleraine, Pontbriand, Rivière-Blanche, Robertsonville, Sainte-Clothilde et Thetford Mines. Aucune n'a encore accepté de participer financièrement sur la base d'un versement à la tonne.

Facteur important

Incidentement, les dirigeants de la firme et de la Ville de Thetford Mines ont paraphé un nouveau contrat valide jusqu'au 31 décembre prochain qui assure à Récupération Frontenac un montant de 14 000 \$. M. Lessard soutient que cette nouvelle entente avec Thetford Mines constitue un facteur important dans la décision de l'OPHQ de financer à nouveau le centre de travail adapté pour l'année 1990-91. L'implication de l'Office est d'autant plus importante qu'il verse 80 pour cent du financement de Récupération Frontenac, soit une somme de 369 945 \$.

Tout en se réjouissant du sursis obtenu, M. Lessard soutient néanmoins que les prochains mois seront très importants du fait que l'entreprise devra amorcer des discussions pour le renouvellement des contrats. M. Lessard se dit confiant de convaincre les élus municipaux du sérieux de sa proposition afin d'être en mesure de protéger les quelque 40 emplois de l'entreprise.

Récupération Frontenac a réussi à surmonter une crise importante au cours des derniers mois et ses dirigeants espèrent être en mesure de poursuivre leurs activités dans le domaine de la récupération des matières recyclables.

La construction du nouveau marché débutera d'ici un mois environ

Gérald PRINCE Drummondville

D'ici un mois environ, débuteront les travaux de construction du nouveau marché public de Drummondville, ce qui signifie du même coup la démolition de l'actuel marché de la rue St-Jean, construit en 1943.

C'est ce que confirme M. Gilles Coll, président de la Coopérative du marché de Drummondville, une association de plus de 20 marchands qui opère au marché public actuel.

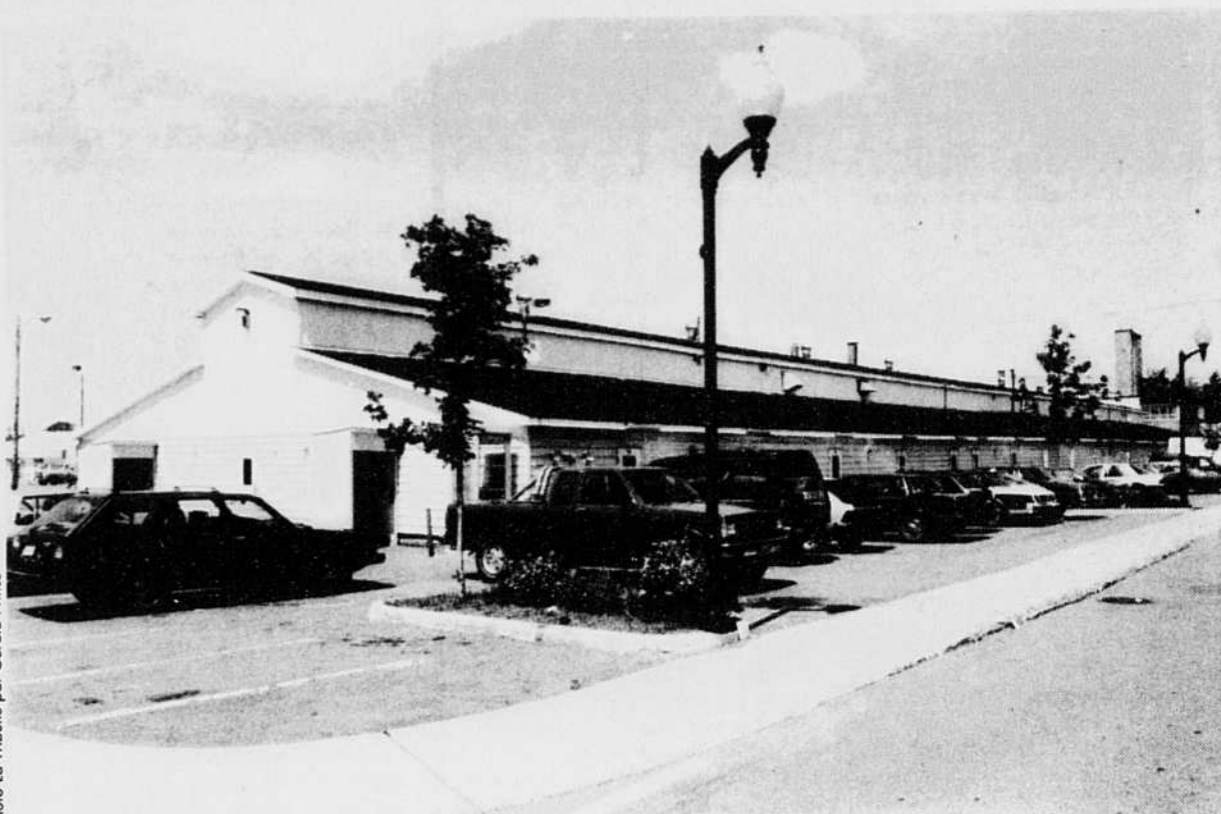
La première pelletée de terre devrait être donnée le 4 septembre et les travaux de construction seront complétés pour le premier décembre, si tout fonctionne comme prévu.

Quant au vieux marché, il sera conservé aussi longtemps que le nouveau ne sera pas opérationnel, pour que les opérations commerciales ne cessent pas. La Ville de Drummondville a cependant accordé le permis de démolition. Cet édifice en bois, qui compte près d'un demi-siècle d'âge et a été rénové à plusieurs reprises, ne répond plus depuis quelques années aux normes exigeantes du ministère de l'Agriculture, non pas à cause des conditions d'hygiène, mais pour des raisons de structure, d'électricité et de revêtement de sol. L'espace qu'il occupe présentement fera place au stationnement de la nouvelle bâtisse.

Plus au centre

Le futur marché sera construit plus au centre du quadrilatère des rues St-Jean, St-Albert, Marcotte et du boulevard St-Joseph, dans l'actuel stationnement, parallèlement au vieux marché et à la rue St-Jean. Son apparence générale sera celle d'un édifice moderne, fonctionnel, d'un seul étage avec six entrées, capable d'être entouré d'auvents pour le marché en plein air de l'été.

Présentement, les 30 espaces en location dans le marché intérieur, qui



Construit en 1943 et maintes fois rénové, le vieux marché public de Drummondville sera démolit d'ici le mois de décembre. Entre-temps, le nouveau marché sera construit à côté, plus au centre du terrain, en arrière de l'édifice actuel, qui sera remplacé par un stationnement.

fonctionnera à l'année, sont tous loués, précise M. Coll. Quant aux espaces extérieurs, comme ils ne seront disponibles qu'à compter du premier mai 1991, il en reste quelques-uns qui n'ont pas trouvé preneurs.

Le projet hors-tout, comprenant l'acquisition des plans initiaux de la firme Urbi, s'élève à 880 000 \$. Le construction du nouveau marché a été confiée à la firme Deshaies et Raymond de Drummondville. Le contrat devrait se signer dans les prochains jours. Quant au financement

du projet, il est assuré par la Coopérative elle-même avec la participation de ses membres et des emprunts bancaires. La Société de développement coopératif du Québec a consenti une garantie de prêt pour favoriser l'investissement.

Au départ, confie M. Coll, le nouveau marché fonctionnera selon l'horaire actuel, soit le mardi avant-midi jusqu'au premier novembre, et le vendredi toute la journée jusqu'à nouvel avis. «Nous voulons faire en sorte que les transformations qui s'en viennent ne soient pas compliquées par des changements d'horaire, puisque les heures actuelles sont familières aux usagers», commente M. Coll. De plus, il veut voir quelle sera la réponse des supermarchés d'alimentation à la nouvelle loi sur l'ouverture des commerces, en particulier le dimanche, avant d'établir un nouvel horaire au marché. Cependant, l'an prochain, quand la période de rodage sera complétée, il est fort possible que des changements soient appliqués au marché, confirme M. Coll.

Quelques inconvénients

Pendant le temps que dureront les travaux, M. Coll demande à la population de se montrer coopérative. La Ville a déjà signifié son aide en fa-

vorisant le stationnement dans le secteur, mais M. Coll s'attend quand même à des inconvénients aux usagers. Mais il assure que, une fois le nouveau marché construit, les clients oublieront vite les petits problèmes reliés à la construction. M. Coll se dit particulièrement fier du nouveau projet qui répond exactement aux vœux des marchands quant à la disposition des entrées, des espaces intérieurs et extérieurs. Et du même coup, ajoute M. Coll, aux attentes des usagers, qui souhaitaient, plus que tout autre, le maintien du marché dans le même quartier, celui de St-Joseph, pratiquement au centre de la ville.

Depuis sa construction en 1943, le marché public de Drummondville était propriété de la municipalité, tant la bâtisse que le terrain. Même si le marché a toujours été très achalandé, surtout en été, la Ville suffisait à peine à faire ses frais et devait encaisser souvent des déficits d'opération. Après avoir demandé des appels d'offres et avoir tenu de nombreuses discussions entre deux soumissionnaires, la Ville autorisera la Coopérative du marché à privatiser et à gérer ce qui était depuis toujours un service municipal.

Fermer le Pavillon aquatique coûtera plus cher que de poursuivre les opérations

— deux administrateurs dissidents

Pierre HÉBERT Warwick

Il en coûtera plus cher de maintenir le Pavillon aquatique de Warwick (PAW) fermé que de poursuivre les opérations régulières.

C'est du moins l'interprétation de deux membres dissidents du conseil d'administration du PAW, MM. Pierre Lamothe et Serge Leblanc. Ces personnes clairement identifiées comme des défenseurs du PAW ont tenu une conférence de presse hier pour préciser certains faits.

MM. Lamothe et Leblanc ont soutenu avoir été délibérément écar-

tés du conseil d'administration qui a voté en faveur de la fermeture des services pour le 31 août prochain.

Avec chiffres à l'appui, les deux membres récalcitrants tentent de démontrer qu'il s'agit peut-être d'une décision politique pour écarter le directeur du PAW, Laval Carrier, plutôt qu'une simple question de sous.

Selon MM. Lamothe et Lamothe, il en coûterait 24 000 \$ pour maintenir les installations fermées et en bon état au cours de la saison 1990-91. Ce montant comprend notamment le chauffage, l'électricité, l'entretien régulier de l'équipement et les frais di-

vers. A l'opposé, ils soutiennent que le déficit anticipé du PAW pour cette période serait de 14 305 \$.

M. Leblanc souligne que le manque à gagner prévu pour la saison 1990-91 est de 32 305 \$. Toutefois, il peut être réduit à 14 305 \$ a-t-il précisé. Pour y arriver, le PAW compterait sur la participation financière accrue du Canton de Warwick.

Conditionnel

Incidentement, la municipalité a voté un montant additionnel de 10 000 \$ conditionnel au fait que la piscine reste ouverte. Cette somme ajoutée à l'enveloppe déjà versée de 8 000 \$ dans le cadre des loisirs permettrait de réduire le déficit à 14 305 \$, a expliqué M. Leblanc.

Lui et son collègue admettent que la municipalité de Warwick est aux prises avec une hypothèque qu'elle doit supporter pour la construction du PAW. Toutefois, ils s'objectent énergiquement lorsque les adeptes de

la fermeture brandissent le spectre du déficit grandissant. MM. Leblanc et Lamothe soutiennent que le déficit d'opération du PAW n'a cessé de diminuer depuis les deux dernières années. Ils reprochent à la municipalité de ne pas avoir joué son rôle en ne sollicitant pas l'appui des municipalités environnantes.

Les deux membres du conseil d'administration s'interrogent à savoir s'il ne s'agit pas d'une mesure détournée pour ne pas renouveler le mandat du directeur, Laval Carrier. D'ailleurs, ils soulignent qu'aucune évaluation n'a été effectuée pour déterminer la qualité du travail de ce dernier. Il leur apparaît donc arbitraire de le remercer de la sorte avec la fermeture de la piscine.

Une rencontre d'information impliquant les membres privilégiés du PAW est prévue au cours des prochains jours. Les deux administrateurs invitent les usagers à participer à la rencontre.



Pierre Lamothe, Serge Leblanc et Laval Carrier sont convaincus que la fermeture du PAW coûtera plus cher que le maintien des services.

Les voleurs ont eu une petite surprise...

Drummondville (GP)

Des voleurs ont eu une surprise hier matin vers une heure, en cambriolant le magasin d'alimentation Presto de la rue Cormier.

Alors qu'ils venaient de neutraliser le système d'alarme, ils ont eu la surprise de leur vie en entendant hurler... un deuxième système, destiné à pallier au premier s'il ne fonctionnait pas.

Les voleurs, qui n'avaient encore rien pris, ont abandonné une camionnette un peu plus loin sur la rue Cormier et disparu dans le bois en arrière de la rue Caya. La police ne les a pas retrouvés, mais, grâce à la camionnette et à son contenu, elle a pu iden-

tifier les lascars et croit pouvoir les arrêter rapidement. Ces voleurs sont recherchés pour deux actions similaires: un vol chez Presto de St-Hyacinthe et une tentative chez celui de St-Jean.

La police croit pouvoir relier à ce groupe l'abandon, sur la rue Hébert, d'une auto rapportée volée à Montréal.

Autre vol

Par ailleurs, la police enquête sur un vol par effraction commis au Bar le César, hier matin aussi. De la monnaie en rouleau, pour une valeur de 1300 \$, a été volée, ainsi qu'une certaine quantité de cigarettes. Les voleurs ont tenté en vain d'apporter le coffre-fort de l'établissement.

CINEMA MAGOG

CRUISE ...DU TONNERRE.

RIEN NE POURRA L'ARRÊTER.

UNE PRODUCTION DE DON SIMPSON JERRY BRUCKHEIMER

Days of Thunder

Version originale
Débutant le 3 août
Représentations tous les jours
à 19h00 et 21h15

Représentation spéciale
Dimanche, le 5 août à 13h30

En 2e semaine

Représentations à
19h15 et 21h30
tous les jours

VERSION FRANÇAISE DE
ROBOCOP 2

17342

12, Principale est, Magog, 868-1092

L'EXPO de SHERBROOKE

Du 31 juillet au 5 août 90

La vraie fête de famille

AUJOURD'HUI, 3 AOÛT

- 12h00 Pesage des bovins de boucherie
Jugement des produits agricoles (CERAS)
- Ouverture du terrain d'exposition
Visitez les manèges de «Amusements Campbell»
Bovins en exhibit
«LES BLONDES D'AQUITAINES» (CERAS)
- Bingo continué - 12h à 23h
- 13h00 Ouverture du Salon commercial (Palais des sports)
- Ouverture du Salon de l'artisanat (Grande estrade)
- Qualifications de tir de tracteurs et de 4x4 (Grande estrade)
- 14h00 Jeux aériens (Les perches aériennes)
- Casino continué - 14h à 2h a.m.
- 15h00 Jeux aériens (La roue de la mort)
- 15h10 Buckskin et son cheval «Mustang» (Devant le Palais des sports)
- 16h00 Jeux aériens (Casse-cou sur fil de fer)
- 17h00 Jeux aériens (Les perches aériennes)
- 17h30 Solange Tessier et son orchestre à folklorique (Grande estrade)
- 21h00
- 18h00 Jeux aériens (La roue de la mort)
- 19h00 Jugement de bovins de boucherie (Jeunes ruraux) (CERAS)
- Jeux aériens (Casse-cou sur fil de fer)
- 19h10 John Farmer et sa voiture comique (Devant le Palais des sports)
- 19h30 Tir de tracteurs et de 4x4 de rue et modifiés (Grande estrade)
- 20h00 Musique country avec «Jessie & Steve & Country Fever» (Tente O'Keefe)

DEMAIN, 4 AOÛT

- 9h00 Jugement de bovins de boucherie (Shorthorn, Charolais) (CERAS)
- Bovins en exhibit
«LES BLONDES D'AQUITAINES»
- 12h00 Ouverture du terrain d'exposition
Visitez les manèges de «Amusements Campbell»
Bingo continué - 12h à 23h.
- 13h00 Jugement des bovins de boucherie (Hereford) (CERAS)
- Ouverture du Salon commercial (Palais des sports)
- Ouverture du Salon de l'artisanat (Grande estrade)
- Gymkana (compétition provinciale)
1ère tranche (Grande estrade)
- 14h00 Casino continué - 14h à 2h a.m.
- Jeux aériens (La roue de la mort)
- 15h00 Jeux aériens (Casse-cou sur fil de fer)
- Montage de moutons (Grande estrade)
- 15h10 John Farmer et sa voiture comique (Devant le Palais des sports)
- 16h00 Jeux aériens (Les perches aériennes)
- 17h00 Jeux aériens (La roue de la mort)
- 17h30 Solange Tessier et son orchestre folklorique (Grande scène)
- 18h00 Jeux aériens (Casse-cou sur fil de fer)
- 19h00 Jeux aériens (Les perches aériennes)
- 19h10 Buckskin et son cheval «Mustang» (Devant le Palais des sports)
- 19h30 Canadian Hill Drivers (Grande estrade)
- 20h30 Musique country avec «Jessie & Steve & Country Fever»

UPA-ESTRIE

MOLSON O'KEEFE

17044

Mode

Publi-reportage

Quand l'histoire fait la mode

Une des principales sources d'inspiration pour les designers est la mode des années voire des siècles passés. Plusieurs créateurs trifluviens n'échappent pas à cette tentation.

Shentall Brunelle a commencé sa carrière du bon pied en remportant successivement le 4e et le 2e prix au Gala provincial des jeunes designers de mode du Québec, en 1987 et 1989.

Cet automne, elle présente sa première collection destinée aux hommes et aux femmes en faisant un clin d'oeil aux mousquetaires avec des chemisiers, des vestes et des accessoires aussi majestueux qu'excentriques. Elle nous propose aussi le style anglais avec des vestons au classique motif prince-de-galles et des bermudas d'équitation.

Elle joue avec le blanc, le noir, les tons de sable et de bronze, s'amusant à établir des contrastes dans les couleurs, les tissus et le choix des accessoires or, bordeaux et verts.

Ses tissus? La toile de nylon hydrofuge, la gabardine de rayonne et laine, des lainages de toutes sortes, de l'organza.

Manon Trépanier, quant à elle, a une démarche unique puisqu'elle s'inspire directement de l'histoire. Le nom de sa griffe, Collection Sonate, en est d'ailleurs un témoignage.

Lorsqu'elle tombe en amour avec une époque, elle s'y plonge, faisant des recherches sur les costumes, les bijoux et accessoires employés de manière à obtenir un «look» global.

Après une période XXVIIe siècle le printemps dernier avec des chemises à jabot, des vestes longues mais bien cintrées et de riches tissus, elle nous propose pour l'automne une incursion dans les années 20 avec des robes et des chasubles de style jeune fille sage, des appliques de dentelles faites main, des plissés et plis plats à profusion, des lainages pour elle et lui.

Ses couleurs aussi sont sages car elle préfère l'originalité dans la composition des vêtements plutôt que dans les couleurs éclatantes.

Talenteuses, imaginatives, fonceuses, Manon Trépanier et Shentall Brunelle sont tout cela et elles ne sont qu'en début de carrière! On n'a pas fini d'en entendre parler! ●



L'allure 1920 pour un couple d'aujourd'hui habillé de la Collection Sonate. Le lainage à motif pied-de-poule prend ici la vedette: pour Ingrid, une chasuble coupée à l'avant et de haut en bas d'un panneau noir et bordée d'un volant ivoryre découvrant les genoux. Pour Christian, un veston très épaulé coupé de noir au revers du col et des poches plaquées. La manche est richement soulignée d'une bande noire à multiples plis plats.



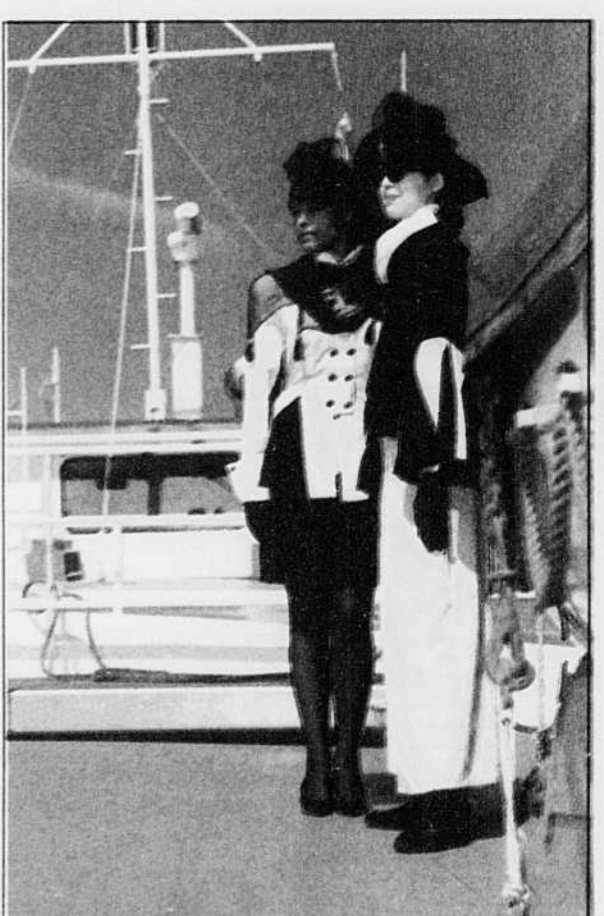
École Agence Louise Cloutier
371-1634

Coordination: Danielle Beaulieu et Marie Villeneuve.
Texte: Marie Villeneuve.
Mannequins: Christian Bouchard, Louise Cloutier, Ingrid Marichal et Katerine Morency.
Photographie: Gilles Rioux, des Ateliers photographiques.
Laboratoire: Photo Continental.
Collaboration spéciale: MS Jacques-Cartier et son capitaine, Luc Harvey et la Boutique Au Pas.

Style rétro pour grande occasion, signé Shentall Brunelle. Avec une jupe-culotte et un palazzo noirs, Karine et Louise nous suggèrent des chemisiers en nylon hydrofuge ultra-féminins ajustés à la taille. Le pêche, à encolure ronde, est garni à l'avant de diaphanes pans d'organza lisérés de satin, tout comme les manches asymétriques. L'encolure et les manches ballons du blanc sont semées d'un rang de petites marguerites de dentelle. Les chapeaux sont des créations de Shantall Brunelle.

Petit lexique de l'habillement

Chasuble ou robe-chasuble: Robe à encolure dégagée, sans manches, conçue pour être portée sur un corsage dont elle laisse apparaître le haut et les manches.
Formes fautive: jumper et tunique pris au sens de chasuble d'écolière.
Tunique: Long vêtement de dessus, de style dépouillé, non coupé à la taille et de forme droite, inspiré de l'Antiquité. Aussi sorte de blouse parfois ceinturée qui descend aux hanches, à mi-cuisse ou aux genoux et retombe sur la jupe ou le pantalon.
Source: Office de la langue française ●



«Un pour tous et tous pour un!» On reconnaît bien le style mousquetaire dans ces vêtements en «challis» de laine de Shentall Brunelle. Pour Karine, un chemisier en toile de coton à larges poignets et dentelle au cou, porté sous une veste ajustée à pans écru et noirs qui tombent sur une jupe droite. Pour Louise, une veste à manches tulipes bicolores et un palazzo à plis soufflets. Gants, foulards et chapeaux posés de biais sur le front complètent ces tenues à merveille.

Dentelles faites main pour une belle des années 20. Manon Trépanier, designer de la Collection Sonate, nous propose ici une chasuble de laine vert forêt moucheté d'or et d'ocre, terminée par un volant à plis plats. La romantique blouse à col chinois est faite de cotonnade texturée.

Découvrez chaque semaine dans votre quotidien **La Tribune** Mode
ce monde de création et de fantaisie qu'est la **Mode**

**NOUVEAU LOCAL
NOUVELLE ADRESSE**



160, rue LEGER, SHERBROOKE

PORTES (819) 566-7003
MACKIE INC.



Portes de garage

Résidentiel • Commercial • Industriel

THERMACORE

LES PORTES DE GARAGE LES PLUS PERFECTIONNÉES AU MONDE

Merci à nos collaborateurs:

DAIGLE GRÉGOIRE
Avocats

ME YVON DAIGLE, L.L.L.
Maîtrise en fiscalité

ME DANIEL GRÉGOIRE, L.L.B. **ME YVES PARÉ, L.L.B.**
Droit corporatif et commercial
Droit des affaires
Droit fiscal

100-5104, boul. Bourque Téléphone: (819) 564-3009
Rock Forest (Québec) J1N 2K7 Télécopieur: (819) 564-7685



Couvre-planchers Estrie inc.

Tapis Parqueterie
Prélarts Estimation gratuite
Tuiles Installation

René Perron
Président

5260, boul. Bourque, Rock Forest, QC, C.P. 279 J1N 1A8
Tél.: (819) 823-1113

Centre Aspirateur M.R. inc.

ASPIRATEUR CENTRAL

Air Stream - Cyclo-Vac - Soluvac
Service sur toutes marques



869, rue King Ouest
Sherbrooke, QC, J1H 1R9

(819) 569-4808



**LACASSE & FILS (1977)
INC.**
ENTREPRENEURS - COUVREURS

237, rue Centre
Magog, Qué., J1X 5B6
Tél.: (819) 843-2681
FAX: 843-2599

J.-CLAUDE ST-JEAN, président, Rés. (819) 566-1780
Estimateur Chalet: (819) 843-5487

MULTITRON

COMMUNICATION ESTRIE INC.

SYSTEME TELEPHONIQUE

260, 10e Avenue nord, (suite 3)
Sherbrooke, Qc, J1E 2T3

Tél.: Bur.: (819) 822-2688

RAYMOND AUGER
Président



**EXCAVATION
M. TOULOUSE INC.**

2377, rue King Est, Sherbrooke (Québec),
J1H 5H2

Garage: (819) 565-8717 Bureau: (819) 564-7018 Fax: (819) 564-7701

- Excavation
- Remblai
- Nivellement
- Gravier tamisé



**Béton
Aimé Côté Ltée**



34 Queen, Lennoxville, (819) 569-9916

ACOUSTIQUE

AG
Grenier et Bernard inc.

1002, rue Deschailons
Sherbrooke (Québec)
J1G 1X7

Entrepreneur
en cloison sèche et tuile acoustique

Yvan Bernard

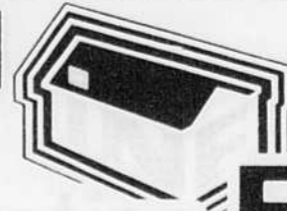
Tél.: (819) 562-8667
(819) 562-1098
Fax: (819) 562-0060

Mallette Benoit Boulanger Rondeau Le Groupe
Comptables Agréés Mallette

Gilles Bolduc, c.a.
ASSOCIÉ

Tél.: (819) 823-1616
2727, RUE KING OUEST, BUREAU 300
SHERBROOKE, QC, CANADA J1L 1C2

**FIBERGLAS
CANADA inc.**



URETHANE GICLÉ
RESIDENTIELLE ET
COMMERCIALE

Fortier

1360, rue St-Luc, Sherbrooke (Québec), J1H 3C6
Tél.: (819) 822-1260

NORMAND FORTIER,
président

Conway, Jacques, Downey & Martel
Courtiers d'assurance inc.

Roger Boivin, C.d.A.A., F.I.A.C.

2000, rue Prospect, C.P. 2060, Succ. J.-Cartier
Sherbrooke (Québec) J1J 3Y1
(819) 565-7676 Fax: (819) 564-0797

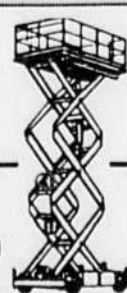


**VICTOR
POULIN inc.**

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Installation et Réparation
Résidentiel - Commercial - Industriel
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
FORAGE AU DIAMANT

201, boul. Jacques Cartier Sud Sherbrooke, Qué., J1J 2Z4

**ÉCHAFAUD
42 PIEDS**



566-0988